

(fenêtr es) sur .N iè v r e)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Nos conditions de travail continuent de se dégrader. En effet, durant ces dernières années, enseigner est devenu un métier malmené et discrédité. La souffrance au travail se développe à cause d'une intensification des tâches, d'un métier de plus en plus complexe et d'une non reconnaissance institutionnelle.

La reconnaissance donc, comme un enjeu plus fondamental aujourd'hui qu'hier. Cette reconnaissance ne semble pourtant pas aller de soi. On admet l'importante charge de travail des PE, on convient même de son accroissement ces dernières années, on s'accorde sur la difficulté, voire la pénibilité du métier, on admire l'investissement des enseignants.

Admirer, convenir ou admettre, ce n'est pas reconnaître. C'est même le contraire.

A cet effet, le SNUipp-FSU s'attache depuis des années à traiter la question du travail enseignant au-delà des représentations factices qu'en donnent les médias ou certains responsables politiques. Traiter la question du métier enseignant c'est l'envisager sous tous ses aspects, notamment ceux qui ne sont pas visibles.

(extrait de la déclaration préalable du SNUipp-FSU 58 lors de la CAPD du 1er décembre 2016)

N° 227

Novembre-décembre 2016

<http://58.snuipp.fr>

Sommaire : P.2 : carrière : promos, permutations
P.3 : actu : APC, maîtres référents P.4 : métier : RIS « débiter dans le métier », université d'automne

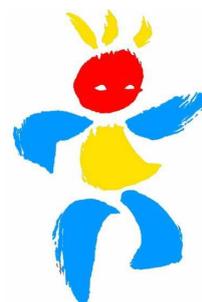
Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 08/12/2016



LE SNUIPP-FSU 58 VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Pour un syndicalisme combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

BRÈVES

Le nombre du mois :

74

Comme le nombre d'élèves en situation de handicap sans accompagnement par un AVS/AESH malgré une notification de la MDPH, dans la Nièvre. Résultat du questionnaire mené par le SNUipp-FSU 58 auprès des écoles du département.

Lors de la CAPD du 1er décembre, le DASEN a reconnu les manques, et annoncé le recrutement de 25 CUI supplémentaires. Ce qui ne suffira pas à couvrir tous les besoins...

Liste complémentaire : 2 collègues recrutés

Ouverte à la demande du SNUipp-FSU, la liste complémentaire a permis à deux collègues d'intégrer la Nièvre, l'un à Nevers La Barre, l'autre à Urzy. A noter également que notre département est le seul de l'Académie à ne pas avoir recruté de personnels contractuels cette année (deux l'année dernière).

Mouvement : le calendrier prévisionnel sera-t-il respecté ?

2017, vous ne l'ignorez pas, sera une année « électorale ». Cela aura-t-il une nouvelle fois une incidence sur les opérations régissant notre carrière ? Si les opérations de carte scolaire venaient à être repoussées, on peut le craindre... En attendant, les trois CAPD traitant du mouvement départemental ont été fixées aux 21 mars, 16 mai et 26 juin. A noter enfin que le groupe de travail traitant de la vérification des barèmes et des demandes de bonification exceptionnelle pour les permutations se réunira le 24 janvier.

PROMOS : DERNIÈRE « FOURNÉE »

Lors de la CAPD du 1er décembre, les promotions des professeurs des écoles ont été étudiées pour la dernière fois selon les règles et les barèmes actuels. Retrouvez dans le tableau ci-dessous les barèmes des derniers P.E. promus dans chaque échelon.

Pour passer du ...au...	Barème du dernier promu au GC	Nbre	Barème du dernier promu Au choix	Nbre	Nbre de promus à l'Anc.
4e au 5e	28,000	6			15
5e au 6e	33,000	7	29,761	13	9
6e au 7e	37,819	7	35,997	23	9
7e au 8e	42,908	16	41,000	27	9
8e au 9e	48,000	17	49,000	26	10
9e au 10e	60,292	11	55,983	19	8
10e au 11e	66,493	13	65,353	11	5

A partir de l'année prochaine, la carrière des enseignants des écoles sera progressivement renouvelée. Ainsi, tous seront promus désormais à la même vitesse (plus de grand choix, de choix et d'ancienneté), ...sauf lors du passage du 6ème au 7ème échelon, et du 8ème au 9ème, avec une possibilité « d'accélération de carrière » qui ne concernera qu'une partie des collègues. En effet, le DASEN proposera un avancement accéléré d'échelon pour 30% des enseignants concernés par ce rendez-vous de carrière de ces échelons...

Le SNUipp-FSU est opposé à tout quota, à toute forme d'avancement au mérite qui ne fait que mettre les enseignants en concurrence et peut créer de la division et de la démotivation. De la même façon, un troisième grade, la « classe exceptionnelle », est créé à partir de septembre 2017. Le SNUipp-FSU a dénoncé à maintes reprises ce grade qui ne serait ouvert qu'« aux plus méritants » (enseignants en éducation prioritaire, directeurs et chargés d'école, directeurs d'EREA et directeurs adjoints de SEGPA, conseillers pédagogiques, formateurs, enseignants référents), et sera un élément de division de la profession. Les enseignants adjoints n'exercent-ils pas aussi dans des conditions difficiles et ne peuvent-ils pas prétendre également à une reconnaissance ?

PERMUTATIONS : DES CAFOUILLAGES

Une nouvelle disposition est apparue cette année dans la circulaire mobilité du premier degré, concernant le rapprochement de conjoint, ...sans que les représentants du personnel en soient avertis, ni les services départementaux de l'Éducation Nationale, et sans que le serveur ne soit paramétré...

La notion de rapprochement de conjoint est désormais précisée comme suit : "Il y a rapprochement de conjoints lorsque l'enseignant souhaite se rapprocher de la résidence professionnelle de son conjoint qui exerce dans un autre département. Le rapprochement de conjoints peut porter sur la résidence privée dans la mesure où cette dernière est compatible avec la résidence professionnelle. Le critère de compatibilité retenu par l'administration est l'aller-retour quotidien. Il s'agit des collègues dont le conjoint travaille (résidence professionnelle) dans un département différent de celui de son domicile (résidence privée), pas nécessairement un département limitrophe, et qui fait les allers-retours tous les jours. Pour justifier de ces allers-retours, la DSDEN de la Nièvre demandera une attestation de l'employeur.

APC : PREMIÈRES AVANCÉES

A l'occasion d'une rencontre au ministère, le SNUipp-FSU a obtenu l'ouverture de discussions sur les APC et une première reconnaissance du travail invisible.

Le 30 novembre, le SNUipp-FSU était reçu au ministère de l'Éducation nationale pour rappeler l'objectif de sa campagne sur les APC, à savoir la redéfinition du temps de travail dans l'objectif de sa réduction. Il s'est fait le porte-parole des enseignants des écoles qui, dans cette action, disent leurs questionnements autour de l'efficacité des APC mais aussi combien leur travail s'est intensifié. Des enseignants qui expriment la nécessité que soit reconnu un ensemble de tâches invisibles qui concourent pourtant, pour chacune d'elles, à la réussite de tous les élèves.

Le ministère a admis que la question du temps non reconnu est une préoccupation forte et dit vouloir avancer sur ce dossier. Il s'est dit prêt à des discussions sur un élargissement du cadre des APC à des activités qui ne concerneraient pas directement un groupe d'élèves. C'est un premier pas qui va dans le sens de la demande du SNUipp-FSU que l'engagement des enseignants dans des projets, dans le travail en équipe, dans le lien avec les familles soit reconnu et pris sur les temps d'APC. Une nouvelle rencontre, ouverte aux autres organisations syndicales est prévue dans quelques jours. Le calendrier des discussions devrait s'étaler jusqu'en mars.

Le syndicat a insisté pour que, durant cette période de dialogue, le ministère ne donne pas de directives aux DASEN pour sanctionner ou exercer des pressions sur les personnels engagés dans l'action d'arrêt des APC.



ARRÊT DES APC

Le SNUipp-FSU lance la consigne

LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS À L'ACTION

Jeudi 1er décembre, une délégation d'enseignants référents accompagnés par un délégué du SNUipp-FSU 58 a été reçue à la Direction Académique, pour évoquer la non perception de l'ISAE et leurs conditions de travail.

Les enseignants référents de France ont décidé, très majoritairement, de ne pas remplir l'enquête administrative. Dans la Nièvre, l'ensemble des enseignants référents revendique le droit à l'ISAE et a décidé de s'engager dans la grève en ne remplissant pas cette enquête. Doit-on rappeler que le A d'ISAE signifie accompagnement ? Il n'est pas acceptable qu'un enseignant référent dont le cœur du métier est l'accompagnement et l'orientation des élèves en soit exclu de façon arbitraire. Cette exclusion est vécue comme une injustice et une non reconnaissance de leur métier.

Les ER ont également rappelé lors de cette audience que leurs conditions de travail se dégradent, qu'ils en sont systématiquement réduits à gérer l'urgence et que le sentiment de ne plus pouvoir effectuer leurs missions d'une manière sereine prédomine. Le nombre de dossiers à instruire est sans cesse en hausse. Les référents de la Nièvre gèrent chacun plus de 200 dossiers d'élèves, un nombre supérieur à la moyenne nationale.

Les enseignants et le SNUipp-FSU 58 ont proposé trois pistes de travail pour améliorer leurs conditions d'exercice :

- la création d'un poste supplémentaire dans le 1er degré
- ou la création d'un poste supplémentaire dans le 2nd degré
- ou la création d'un poste d'aide administrative afin de décharger les référents de la gestion, prise des rendez-vous, des invitations aux ESS, etc...

BRÈVES

Le SNUipp-FSU 58 a écrit au DASEN :

LSUN

Le SNUipp-FSU 58 a demandé au DASEN (voir sur notre site) que l'ensemble des enseignants puisse bénéficier de temps d'information et de formation (en dehors des 108h) pour s'approprier ce nouvel outil et que rien ne soit imposé et ne se fasse dans l'urgence pour le premier trimestre. Lors de la CAPD du 1er décembre, le DASEN nous a répondu : « pas de précipitation ». Il n'y aura « pas de pression » de l'administration pour ce premier trimestre, le LSUN devant être "déployé d'ici la fin de l'année scolaire".

PEMF

Le SNUipp-FSU 58 avait également écrit au DASEN pour lui demander d'appliquer la circulaire redéfinissant les missions des Maîtres formateurs qui est parue au BO du 20 octobre 2016. Cette circulaire précise l'allègement de service des PEMF : à compter de la rentrée 2016, ils bénéficient d'un allègement d'un tiers de leur service hebdomadaire d'enseignement et d'un allègement de 2 h hebdomadaires en moyenne annuelle soit 72 h sur les 108h.

Toujours lors de la CAPD du 1er décembre, le DASEN a reconnu que la circulaire est "applicable à la rentrée 2016", ...mais que dans les faits, elle n'est pas appliquée car techniquement ce n'est possible, les quarts de décharge des PEMF étant occupés par des professeurs des écoles stagiaires... De plus, d'après l'IEN chargée des maîtres-formateurs, cela n'est pas trop dommageable car ceux-ci "ne sont pas en sur service", n'ayant "que" 3 stagiaires à suivre chacun et peu de tâches à effectuer pour la formation continue... Ceux-ci apprécieront !

Université d'automne du SNUipp-FSU : nous y étions !

La 16ème édition de l'Université d'Automne (UDA) du SNUipp s'est tenue du 19 au 21 octobre, à Port Leucate, dans l'Aude.

Cette UDA se voulait festive en soufflant à la maison d'édition Rue du Monde ses 20 bougies. Cela a permis aux auteurs, illustrateurs et enseignants d'échanger sur les livres et les albums de jeunesse.

Des rencontres, des discussions, du temps laissé à chacun pour écouter, penser, s'approprier de nouvelles connaissances, de nouveaux concepts, des manières autres de voir et percevoir notre métier. Chacun se construit son univers grâce aux ateliers multiples et variés toujours d'une grande qualité.

Cette année, les participants ont pu, entre autres, s'intéresser à nos élèves les plus pauvres et à leur relation à l'école avec Chantal Zaouche-Gaudron et Jacques Bernardin, s'interroger sur les principes indispensables « pour faire vivre l'école laïque » avec Benoît Falaize, discuter du rôle des débats philosophiques dès le plus jeune âge avec Edwige Chirouter, écouter Isabelle Bastide parler de l'école maternelle,...

L'UDA, comme le rappela Françoise Popineau, co-secrétaire et porte-parole du SNUipp-FSU, "ce sont des temps forts, de convivialité, de partage autour de l'école."

Six enseignants nivernais étaient présents. On vous attend pour la 17ème édition et, pour patienter, on ne peut que vous inviter à lire le Fenêtres sur Cours spécial UDA.

Page 4

RIS ENTRÉE DANS LE MÉTIER : PAS D'INSPECTION EN T2 !

Mercredi 9 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir des professeurs des écoles T1 et T2 et deux collègues du secteur national dans les locaux du SNUipp-FSU 58, pour discuter et échanger autour d'un thème capital pour le métier : l'inspection.



En ce qui concerne **l'entrée dans le métier**, les constats sont clairs. Dans la formation professionnelle, les jeunes professeurs des écoles regrettent un manque de pratique et espèrent davantage de soutien de la part des formateurs. La réflexion se poursuit alors sur une solution à envisager : la mise en place d'un tutorat pour apporter l'étayage nécessaire aux entrants dans le métier. L'importante charge de travail ainsi que les injonctions administratives sont très supérieures à ce que pouvaient imaginer les collègues avant leur entrée dans le métier. La première partie de matinée se termine sur les mandats souhaités par le SNUipp-FSU concernant la formation initiale. Ces derniers semblent parfaitement correspondre aux attentes des collègues présents : un recrutement en tant que stagiaires en L3, deux ans de formation validant un M2 et une rentrée progressive dans le métier, avec une T1 à mi-temps.

Notre réunion d'information syndicale s'est poursuivie sur le thème de **l'inspection**. Les nouvelles modalités ont été présentées : l'avancement sera le même pour tout le monde et l'ensemble des collègues devrait pouvoir accéder à la hors classe. Trois rendez-vous de carrière demeurent (entre le 6ème et 7ème échelon, entre le 8ème et le 9ème et avant le passage à la hors classe). Ces temps forts créeront une possible accélération dans l'avancement et feront l'objet d'une visite en classe suivie d'un entretien. Une nouvelle classe est créée dite "exceptionnelle". Le SNUipp-FSU s'inquiète déjà du fonctionnement injuste qui pourrait en découler. Nous aimons à penser que chaque enseignant, souvent bien seul dans sa classe face aux difficultés des élèves et du métier en général, effectue en effet un travail exceptionnel...

Les modalités d'inspection changeront à la rentrée 2016-2017. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir d'inspection cette année en T2 (titulaire deuxième année). Le ministère a confirmé au SNUipp-FSU que les PE "T2" ne seront pas inspectés mais auront un accompagnement renforcé. Lors de la CAPD du 1er décembre, le DASEN nous a répondu qu'aucun d'entre eux n'avait été inspecté depuis le début de l'année scolaire, mais qu'il n'avait pas encore de « position arrêtée » sur le sujet. Il est en attente d'une « approche commune » de l'Académie qui devrait intervenir, selon lui, « très rapidement ». A suivre...

Mercredi 8 mars

Prochaine réunion d'information syndicale du SNUipp-FSU 58 : «Préparer sa retraite»

Le SNUipp-FSU 58 vous propose de participer à une réunion d'info syndicale le **mercredi 8 mars 2017 de 9h à 12h à Nevers**.

En présence de Luce Desseaux (secrétaire nationale du SNUipp-FSU).

Avec pour thème « Préparer sa retraite », et « tenir dans le métier en attendant la retraite »... Tout un programme !



Syndicat National

Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC (affilié à la FSU)

Bourse du travail, 2 bd Pierre de Coubertin, 58000 NEVERS.

Tél. : 03 86 36 94 46 Fax : 03 86 21 53 74 Courriel : snu58@snuipp.fr